

# Pouvoir d'achat : les salariés privilégiés ? Halte à l'intox !

**Les salaires auraient résisté à la crise et au chômage, nous dit-on. Et le pouvoir d'achat irait augmentant comme par miracle grâce à une inflation devenue négative. Attention au baratin et aux effets d'optique ! Le soi-disant maintien du salaire moyen doit beaucoup aux suppressions des emplois les moins bien payés.**



PHILIPPE HUGUEN / AFP

Les prix à la consommation ont baissé de 0,4 % sur les 12 derniers mois, et on se retrouve dans une situation analogue à celle de 2009, quand l'inflation avait fortement ralenti. La question qui se pose est de savoir si c'est une bonne nouvelle pour les salariés : vont-ils gagner un peu de pouvoir d'achat ? Ou les patrons vont-ils prendre prétexte de cette moindre inflation pour geler les salaires ?

Les partisans de l'austérité salariale avancent l'argument selon lequel les salaires seraient trop rigides en France. C'est le cas par exemple de Patrick Artus (1) qui n'hésite pas à dire que la France est « le dernier pays communiste » et affirme que « le marché du travail n'est absolument pas concurrentiel : les hausses

**LE SALAIRE MOYEN PEUT GRIMPER ALORS MÊME QU'AUUCUN SALARIÉ N'A ÉTÉ AUGMENTÉ... SI ON SUPPRIME DES EMPLOIS MOINS RÉMUNÉRÉS.**

du salaire réel ne répondent pas du tout aux évolutions du chômage, de la rentabilité, de la compétitivité-coût ».

Pour les experts du Conseil d'analyse économique (2), cette rigidité s'expliquerait ainsi : « Pour préserver la motivation des travailleurs et le climat social (...), les entreprises préfèrent réduire l'emploi que les salaires. » Mais cette fable de la « préférence pour le chômage » est démentie par les analyses de l'OFCE qui montrent au contraire qu'en période de récession, les entreprises n'ajustent pas immédiatement leurs effectifs et qu'elles disposent aujourd'hui de « ressources excédentaires en facteurs de production (dont le travail) qui pourraient être mobilisées en cas de

reprise de l'activité ». Ce constat n'est d'ailleurs pas optimiste, puisqu'il implique que, si reprise il y a, elle se ferait sans beaucoup d'embauches. En réalité, le pouvoir d'achat du salaire net moyen a ralenti régulièrement depuis le début de la crise, comme l'établit une étude récente de l'INSEE (3). Il a même reculé de 0,4 % en 2012, pour la première fois depuis longtemps. Mais raisonner sur le salaire moyen expose à une illusion d'optique, et c'est un point important dans toute négociation salariale. Le salaire moyen peut en effet augmenter, alors même qu'aucun salarié n'a bénéficié d'une augmentation. Cela peut se produire si on supprime des emplois moins rémunérés. Or, sur la période récente, les suppressions d'emplois ont plus durement frappé les salariés les plus précaires et les moins payés.

## - 0,8 % ENTRE 2008 ET 2011

L'évaluation de cet effet est un point très controversé chez les économistes. Il y a deux ans, les experts du Conseil d'analyse économique déjà cités soutenaient que l'effet de composition n'expliquait qu'un quart de la progression du salaire réel net depuis 2008. Mais une étude de la Banque de France (4) montrait au contraire que « les changements de

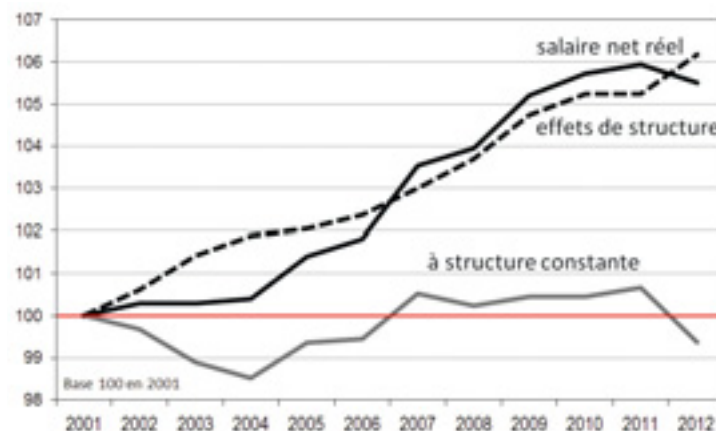
composition de la population active expliquent la totalité de la hausse de 2 % des salaires réels après 2008 : le salaire moyen calculé en gardant la composition de la force de travail constante entre 2008 et 2011 diminue en effet de 0,8 % sur la période ». L'étude de l'INSEE vient confirmer celle de la Banque de France. Elle décompose l'évolution du salaire moyen en distinguant la progression à structure constante et l'incidence des effets de structure. Il suffit d'examiner le graphique ci-contre tiré de cette étude pour constater que la quasi-intégralité de la progression du salaire réel est imputable aux effets de structure.

Le constat est clair : le pouvoir d'achat du salaire a stagné depuis 10 ans, quand on le mesure correctement (à poste de travail donné). La moindre inflation ne devrait donc pas être un prétexte à un nouveau gel, voire à un recul, du pouvoir d'achat, mais l'occasion d'un rattrapage. ★

**MICHEL HUSSON, ÉCONOMISTE**

- (1) Le Point.fr, 28 août 2013, <http://goo.gl/sXohPp>.
- (2) Conseil d'analyse économique, note n° 5, avril 2013, <http://goo.gl/YijePn>.
- (3) Insee Première n° 1528, décembre 2014, <http://goo.gl/h5LJm0>.
- (4) Bulletin de la Banque de France n° 192, 2<sup>e</sup> trimestre 2013, <http://goo.gl/e5L9Zw>.

**Si on tient compte des changements de composition de la population active, le salaire réel en France baisse ou stagne depuis 2001.**



## REPÈRES

**PART DANS LA POPULATION ACTIVE des ouvriers et employés qualifiés**

**39,2 % en 2002**  
**36,8 % en 2012**

**des ouvriers et employés peu qualifiés**

**20,3 % en 2002**  
**18,8 % en 2012**